



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

13/05/2014

Journée « Sécurité MOTO »

« On ne naît pas motard, on le devient ! » Mardi 3 juin 2014 – dès 08h00

La préfecture de Côte-d'Or organise, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2014, une journée «Sécurité MOTO » **le mardi 3 juin 2014** à partir de **8 H 00**, sur le circuit de l'Auxois Sud, à proximité de Pouilly-en-Auxois.

Cette manifestation est ouverte aux motards détenteurs du permis A, résidant en Côte-d'Or (pour des raisons de sécurité, leur nombre a été limité à 64) et comprendra des ateliers théoriques (secourisme, réglementation,...) et pratiques (maniabilité, freinage,...).

Affiche, programme, règlement et fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la préfecture de la Côte-d'Or www.cote-dor.gouv.fr.

Les dossiers de demande d'inscription sont à retourner au plus tard **le 28 mai 2014**.